

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PORTNEUF**

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT  
DE L'IMPÔT FONCIER**

Le présent AVIS est donné par la Municipalité régionale de comté de Portneuf, personne morale de droit public, ayant ses bureaux au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, G0A 1L0, ici représentée par madame Josée Frenette, directrice générale et greffière-trésorière.

La vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier des immeubles faisant partie du présent AVIS se tiendra le jeudi **8 juin 2023, à 10 h**, au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, G0A 1L0.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR**

**Noms des propriétaires :** Yannick Poulin et Tommy Poulin **7 536,82 \$ <sup>(1)</sup>**  
Dernière adresse connue des propriétaires : 185, rue Tessier Ouest,  
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0  
Matricule : 0869-82-6653  
Lot : 3 928 256  
Cadastre : Cadastre du Québec

**Désignation :**

Un immeuble situé au 185, rue Tessier Ouest, dans la municipalité de Saint-Casimir, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 928 256 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

---

**Noms des propriétaires :** Yannick Poulin et Tommy Poulin **11 755,19 \$ <sup>(1)</sup>**  
Dernière adresse connue des propriétaires : 185, rue Tessier Ouest,  
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0  
Matricule : 0869-94-6649  
Lots : 6 347 033 et 6 347 034  
Cadastre : Cadastre du Québec

**Désignation :**

Un immeuble situé au 155A à 155D, rue Tessier Est, dans la municipalité de Saint-Casimir, connu et désigné comme étant les lots numéros 6 347 033 et 6 347 034 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

---

**Noms des propriétaires :** Yannick Poulin et Tommy Poulin **6 847,20 \$ <sup>(1)</sup>**  
Dernière adresse connue des propriétaires : 185, rue Tessier Ouest,  
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0  
Matricule : 0969-04-1234  
Lot : 3 928 318  
Cadastre : Cadastre du Québec

**Désignation :**

Un immeuble situé au 180 à 184, rue Tessier Est, dans la municipalité de Saint-Casimir, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 928 318 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

---

- <sup>1</sup> **Ce montant inclut : capital, intérêts, taxes municipales et/ou scolaires et frais de la MRC calculés au 19 avril 2023. Veuillez prendre note que des frais supplémentaires, des intérêts ainsi que les TPS et TVQ applicables peuvent s'ajouter au montant indiqué.**

**CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :**

Si vous représentez une personne morale, en plus de nous fournir une carte d'identité avec photo, vous devrez nous fournir le nom et les coordonnées de l'entreprise, ainsi qu'une résolution vous autorisant à agir au nom de la compagnie.

Si vous représentez une personne physique, en plus de nous fournir une carte d'identité avec photo, vous devrez nous fournir le nom et les coordonnées de la personne que vous représentez, ainsi qu'une procuration vous permettant d'agir en son nom.

**PAIEMENT :** Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, mandat-poste, traite bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de : *MRC de Portneuf*.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (C.M. art. 1057).

Pour information supplémentaire, veuillez contacter madame Véronique Lille au 418 285-3744, poste 108.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 26<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS.



Josée Frenette, B.A.A., OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière